

Image not found or type unknown



delai de preavis reduit suite a une rupture conventionnelle

Par **novembre**, le **10/07/2009** à **22:28**

Bonsoir,

Je viens de signé une rupture conventionnelle de contrat de travail.

Je souhaitez savoir si j'ai droit au préavis réduit a 1 mois.

Mon employeur ma donné une attestation de licenciement sans préciser que c'était une rupture conventionnelle, mais juste un licenciement.

Merci pour vos réponses.